

multilatérales contribuera largement à la réalisation de cet objectif. Toutefois, la persistance d'une croissance économique modérée et de hauts niveaux de chômage pose le risque constant d'initiatives qui aboutiraient à restreindre ou à perturber les échanges commerciaux.

L'engagement des pays membres de l'OCDE à la déclaration commerciale a constitué un garde-fou de taille contre de telles mesures. L'engagement politique concrétisé par la déclaration commerciale doit se poursuivre. C'est donc avec plaisir que j'accueille son renouvellement.

De nos jours, nous ne sommes que trop conscients des retombées des problèmes énergétiques sur nos économies et sur les perspectives de l'économie mondiale. Je me contenterai aujourd'hui de n'aborder qu'un aspect de ce sujet complexe - la tâche qui reste à accomplir pour aider les pays en développement à répondre à leurs besoins énergétiques. Le Canada se réjouit de la décision prise par la Banque mondiale d'accroître le soutien qu'elle apporte à l'exploration et à la mise en valeur du pétrole, du gaz et du charbon dans les pays les moins développés. Le Canada s'est également réjoui d'assumer la présidence du groupe de travail mis sur pied par le Conseil de l'OCDE pour déterminer les moyens d'aider les pays les moins développés à utiliser leurs ressources d'énergie renouvelables. J'espère que les pays membres examineront sérieusement les options de politique définies par le rapport du groupe de travail.

J'accueille aussi favorablement la proposition de demander à l'organisation d'étudier en profondeur les flux financiers entre pays développés et en développement. L'organisation devra bien sûr faire en sorte de ne pas faire double-emploi quant au travail déjà entrepris par d'autres organismes. Comme le laissent entrevoir les documents qui nous ont été soumis, l'on devrait songer plus sérieusement à encourager les flux de capitaux non-concessionnels et en particulier de capitaux privés. Ceux-ci constituent et doivent continuer d'être l'élément principal dans l'ensemble des ressources financières attribuées aux pays en développement. Par ailleurs, l'aide accordée à des conditions concessionnelles est essentielle pour les pays les plus pauvres. Le programme canadien d'aide au développement, de plus d'un milliard de dollars par an, est principalement axé sur les pays les plus pauvres. Quant aux pays les moins développés, notre aide est entièrement accordée sous forme de dons. Nous nous efforçons également d'améliorer la qualité et l'efficacité de notre programme tout en lui conservant son caractère hautement concessionnel.

Les documents que nous avons sous les yeux évoquent la nécessité dans les pays développés de maintenir le soutien du public en faveur d'une coopération efficace au bénéfice des pays en développement.